

Règlement Intérieur Tournoi Vétéran sénior +Ligue PACA 2025,

Du 07 JUIN au 09 JUIN 2025

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Organisation

La Ligue PACA des échecs organise le tournoi Vétéran & Senior plus

Du 07 au 09 juin 2025

Article 2 : homologation

Cet évènement est homologué par la Fédération Française des Echecs (F.F.E.) et par la Fédération Internationale des Echecs (F.I.D.E.), il se joue en 6 rondes. Les appariements informatisés (programme PAPI conçu par Erick MOURET) se font au système suisse (néerlandais), sans protection de club ou de famille. Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. à la date du tournoi.

Les résultats des parties compatibles seront comptabilisés pour le classement ELO FFE et FIDE du mois suivant les parties jouées

Article 3 : cadence

- 2 x 30 mn (+ 10 s / coup) pour toute la partie.
- Les tournois sont homologués pour le classement Elo rapide de la FIDE.

Article 4 : Le Bye

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre de son tournoi AVANT la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à 1 « Bye » pendant **les quatre premières rondes**.

Article 5 : Horaires

Ronde 1 samedi 07 juin à 9 heures

Ronde 2 samedi 07 juin à 11 heures

Ronde 3 dimanche 08 juin à 9 heures

Ronde 4 dimanche 08 juin à 11 heures

Ronde 5 lundi 09 juin à 9 heures

Ronde 6 lundi 09 juin à 11 heures

Article 6 :

Inscription Droits d'inscription : 30 €

Article 7 : Prix

Total des prix : 75 % des inscription. La liste sera affichée au début de la 5^e ronde dans la salle de jeu.

- Les prix sont attribués par rapport à la place réelle.
- Le Elo pris en compte pour le classement final est celui du mois de juin
- Le classement Elo estimé compte pour le calcul des prix comme un classement Elo réel.
- Les prix sont non cumulables ▪ **Tout joueur absent (ou non représenté) à la cérémonie de clôture renonce à son prix.**

Article 8 :

Classement et départages Le classement final est établi suivant le nombre de points des parties. Le départage en ordre d'importance : « Buchholz Tronqué » puis le « Buchholz » puis la « Performance »

Article 9 : Retard

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de 20 minutes de retard après le lancement de la ronde perdra la partie, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 10 : Nullité

Par accord mutuel Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Les joueurs ne peuvent pas conclure un match nul avant le 20e coup.

Article 11 : mesure sanitaire

Article 12 : Fin de partie

Les joueurs rangent les pièces et le vainqueur (ou le joueur avec les blancs en cas de match nulle) apport les deux originaux des feuilles de partie à la table pour des scores et note le résultat sur la feuille de la ronde.

Article 13 : Commission d'appel

L'arbitre principal constitue en début du tournoi une commission d'appel composée de l'organisateur/ l'arbitre principal, de 1 joueurs choisis dans le tournoi. Pour présenter un appel, il faut en informer l'arbitre au moment de l'incident, continuer la partie en appliquant les directives de l'arbitre, dès la fin de la partie (délai maximum de 30 min.), déposer une réclamation écrite auprès de l'arbitre principal.

Article 14 : Comportement des Joueurs

La salle de jeu comprend « la zone de jeu », les toilettes, « la zone fumeur » et « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre. • Eviter toute discussion et toute lecture suspecte. • Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi. • Les pendules doivent être manipulées calmement. • Les téléphones doivent être éteints et rangés sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie. Néanmoins, en cas de nécessité de rester joignable, prévenir l'arbitre qui prendra les mesures nécessaires, et ce avant le début de la ronde. • Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.

▪ Tout participant s'engage à respecter la charte du joueur d'échecs.

Article 15 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 16 :

Autorisation photos et autres publications : par son inscription au tournoi le joueur(se) adulte donnent autorisation à l'organisateur de publier sur le site internet et page Facebook de la ligue ou d'autres supports en lien avec l'activité échiquéenne des photos, vidéos ou enregistrements sonores réalisés à l'occasion de la manifestation.

Article 17 :

Acceptation du règlement L'inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

L'Arbitre Principal

Organisateur

MIGUEL Alain pour La Ligue P A C A